

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CANTLEY**

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Cantley tenue le 17 juillet 2012, à 19 h à l'édifice municipal.

Point 1

OUVERTURE

Présidée par le maire, Stephen Harris

Sont présents les conseillers:

Michael Lebrun, conseiller, District de la Rive (District 3)
Marc Ducharme, conseiller, District des Parcs (District 4)
Alexandre Marion, conseiller, District des Lacs (District 6)

Absences motivées:

Michel Pélessier, conseiller, District des Monts (District 1)
François Hallé, conseiller, District des Prés (District 2)
Marc Saumier, conseiller, District des Érables (District 5)

Est aussi présent:

Jean-Pierre Valiquette, directeur général

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par le Code municipal.

Aucun contribuable est présent dans la salle.

La séance spéciale débute à 19 h 00

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session
2. Période de questions
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des comptes payés au 28 juin 2012
5. Adoption des comptes à payer au 29 juin 2012
6. Période de questions
7. Fermeture de l'assemblée

Point 2

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le 17 juillet 2012

Point 3

2012-MC-R338 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST

Proposé par le conseiller Marc Ducharme

Appuyé par le conseiller Michael Lebrun

ET IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la session spéciale du 17 juillet 2012 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

Point 4

2012-MC-R339 ADOPTION DES COMPTES PAYÉS AU 28 JUIN 2012

CONSIDÉRANT QUE M. Jean-Pierre Jutras, directeur des finances, recommande l'adoption des comptes payés au 28 juin 2012, le tout tel que soumis;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des finances (CF);

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par le conseiller Michael Lebrun

Appuyé par le conseiller Marc Ducharme

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil, sur recommandation de M. Jean-Pierre Jutras, directeur des finances et, du comité des finances (CF), approuve les comptes payés au 28 juin 2012 se répartissant comme suit : un montant de 250 980,35 \$ pour le paiement des salaires, un montant de 231 627,48 \$ pour les dépenses générales pour un grand total de 482 607,83 \$.

Adoptée à l'unanimité

Point 5

2012-MC-R340 ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 29 JUIN 2012

CONSIDÉRANT QUE M. Jean-Pierre Jutras, directeur des finances, recommande l'adoption des comptes à payer au 29 juin 2012, le tout tel que soumis;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des finances (CF);

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par le conseiller Marc Ducharme

Appuyé par le conseiller Alexandre Marion

Le 17 juillet 2012

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil, sur recommandation de M. Jean-Pierre Jutras, directeur des finances et, du comité des finances (CF), approuve les comptes à payer au 29 juin 2012 au montant de 235 259,63 \$ pour les dépenses générales.

Adoptée à l'unanimité

Point 6

PÉRIODE DE QUESTIONS

Point 7

2012-MC-R341 CLÔTURE DE LA SÉANCE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE

IL EST

Proposé par le conseiller Alexandre Marion

Appuyé par le conseiller Michael Lebrun

ET IL EST RÉSOLU QUE la session spéciale du conseil du 17 juillet 2012 soit et est levée à 19 h 05.

Adoptée à l'unanimité

Stephen Harris
Maire

Jean-Pierre Valiquette
Directeur général